

SCÈNES

**La renaissance du Cirque du soleil**

P. 18



TOUR DE FRANCE

**L'absence d'Alaphilippe, un mal pour un bien**

P. 20

NOTRE SUPPLÉMENT

**Le business des drones peine à décoller**



# LE SOIR



## LA BARBARIE

Au moins dix personnes ont été tuées et plus de 40 autres blessées dans une frappe de missiles russes ayant réduit en cendres un complexe commercial dans le centre de l'Ukraine. **P. 2 & 3**

# 10 % des cancers sont causés par la pollution

Selon l'Agence européenne de l'environnement, l'air pollué, le radon ou encore le tabagisme passif entraînent 300.000 cancers chaque année dans l'Union européenne.

L'Agence européenne de l'environnement (EEA) a entrepris une revue inédite de toute la littérature médicale existante sur les liens entre certains polluants et certains cancers. Et elle a fait le calcul morbide : à ce stade des connaissances, l'exposition à la pollution dans l'environnement et dans le milieu professionnel est, avec certitude, à l'origine de 10 % des 3 millions de cas de cancers qui se déclarent chaque année en Europe.

Et pour l'Agence, ces 10 % de cancers sont une sous-estimation. Pour un certain nombre de polluants, comme les produits chimiques, le lien de cause à effet est suspecté mais pas encore démontré sur le plan scientifique. « L'impact des risques environnementaux et professionnels sur les cancers est probablement bien supérieur à ce que l'on connaît aujourd'hui », estime Gerardo Sanchez, expert au sein de l'EEA. « Les produits chimiques en sont un bon exemple. Nous y sommes exposés assez

souvent, beaucoup sont des cancérigènes connus, mais beaucoup n'ont pas été testés. Nous ne connaissons pas bien l'effet des mélanges et des faibles doses. Bref, il y a encore beaucoup de choses que nous ne savons pas, mais ce que nous connaissons déjà actuellement appelle à entreprendre plus d'actions. »

Pour les experts de l'EEA, l'impact de la pollution sur la santé des Européens plaide en faveur des différents plans entrepris pour réduire ces polluants en imposant un cadre réglementaire contraignant, une action et une pression politiques pour leur mise en œuvre. « L'exposition à certains cancérigènes environnementaux comme la pollution de l'air, l'amiante ou le tabagisme passif a diminué, mais on est loin d'être complètement en sécurité », poursuit Gerardo Sanchez. « On n'est pas certain que cela s'améliore concernant les produits chimiques ou encore le radon. » **P. 8**

**Six polluants dans la ligne de mire de l'UE**

**La pollution de l'air** Le Centre international de recherche sur le cancer considère que la pollution de l'air extérieur et intérieur est liée au cancer du poumon.

**Le radon** Un gaz radioactif provenant de l'uranium présent naturellement dans le sol et les roches.

**Le rayonnement ultraviolet** Affectant particulièrement les populations à peau claire, les rayons UV causent 4 % de tous les cancers.

**Les produits chimiques** Six groupes de substances comprennent des agents cancérigènes connus ou présumés.

**Le tabagisme passif** Il peut augmenter le risque de tous les cancers jusqu'à 16 % chez les non-fumeurs.

**L'amiante** Toutes les formes d'amiante sont classées comme cancérigènes connus.



ÉDITO

ÉRIC DEFFET

**La fiscalité automobile passe la première. Avant de caler ?**

On a très vite eu un doute. Depuis 2019, la réforme de la fiscalité automobile est présentée comme un projet essentiel pour une Wallonie qui veut s'inscrire dans la transition écologique et énergétique. Ecolo a mis la pression et d'ailleurs c'est Philippe Henry (Ecolo), le ministre de la Mobilité, qui est en charge du dossier et pas son collègue des Finances. Après trois années de palabres et de déchirements, une avancée majeure sur un dossier aussi sensible voire clivant, mais réellement emblématique pour la législature en cours, aurait mérité une communication bien charpentée, en présence des représentants du PS, du MR et d'Ecolo montrant leur unité. Un peu de fierté, que diable ! Et puis quoi ? Une discrète réunion du kern. Une intervention en radio, presque à la sauvette, du ministre fonctionnel. Enfin, un communiqué officiel, avec un peu de retard parce que, a-t-on compris, il était nécessaire de prévenir les organes des partis concernés et les députés wallons... Et ce qui devait arriver arriva : un début d'emballage

médiatique pour répondre aux questions des Wallonnes et des Wallons : toucher en même temps à la fiscalité et à l'automobile, cela fait réagir. Tout doux ! Le gouvernement n'en est qu'à la première lecture du texte. Le parcours législatif sera très long et semé d'embûches. Dans un texte laconique, le ministre-président Elio Di Rupo (PS) fixe d'emblée les limites de

Dans un texte laconique, le ministre-président Elio Di Rupo (PS) fixe d'emblée les limites de l'avancée

l'avancée : « Après l'approbation formelle en première lecture, une large consultation sera organisée auprès du Conseil de la fiscalité et des finances de Wallonie, du SPW Fiscalité, du Conseil économique, social et environnemental, de l'Union des villes et des communes wallonnes et du secteur (automobile, NDLR) représenté par Traxio et la Febiac. » Bref, rien n'est figé. Glaçant ! Pas mieux au MR, même si on s'y refuse

à jeter ouvertement de l'huile sur le moteur encore chaud. Mais on se souviendra que c'est un décret fiscal, qui contenait une mesure frappant les « grosses voitures », qui a poussé Jean-Luc Crucke (MR) vers la démission en début d'année. Des députés de son propre parti avaient dézingué son projet !

Alors aujourd'hui, que diront les libéraux d'une réforme de grande ampleur qui préfère les petits modèles aux fortes cylindrées ? En coulisses, le mot « incohérence » est murmuré : « Il vaudra mieux avoir une vieille Corsa toute pourrie qu'une voiture électrique puissante ! » En mars dernier, Georges-Louis Bouchez avait appelé à la fin du « bashing » contre les automobilistes. Le président du MR est dans les starting-blocks.

La réforme devrait entrer en vigueur entre 2023 et... 2026. A ce stade, elle est truffée d'exceptions. Cela sent à plein nez les concessions mutuelles, le marchandage. C'était sans doute le prix à payer pour une fin de législature apaisée.

PRIX DE LA CITOYENNETÉ

**Jean Drèze : « L'espace démocratique en Inde commence à se restreindre »**

P. 10



LOISIRS

**Des avantages et réductions pour transformer la Wallonie en destination touristique**

P. 4

COMMUNICATION **Le succès des clubs de football sur les réseaux sociaux**

P. 21



Place de la Chapelle 10 - 1000 BXL  
+32(0)2 511 43 98 - [aubonrepos.be](http://aubonrepos.be)



MOTS CROISÉS 14 SUDOKU 14 LOTERIE 14 MÉTÉO 14  
BON À DÉCOUPER 14 NÉCROLOGIE 22 TÉLÉVISION 23  
PETITE GAZETTE 24 PLANÈTE 24 MARCHÉS 6 SOIRÉCO